



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe du Capet et Cafep-Capet

Section esthétique - cosmétique

Épreuve écrite disciplinaire

Note d'information sur les sujets

*À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capet et du Cafep-Capet sont modifiées.
[L'arrêté du 25 janvier 2021](#), publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.*

1. Définition de l'épreuve

Extraits de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique- NOR: MENH2033184A

Epreuve écrite disciplinaire

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et technologiques, d'exploiter les documents qui lui auront été fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

Durée : cinq heures. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Remarque : Certains documents fournis par le jury peuvent être rédigés en langue anglaise, compte tenu de leur nature scientifique.

2. Structure du sujet et compétences évaluées

L'objectif du sujet est de permettre au candidat de construire un **développement** scientifique et technologique structuré en lien avec une problématique du champ de l'esthétique-cosmétique.

Les compétences évaluées sont les suivantes :

- cerner et présenter les attendus du sujet ;
- mobiliser des connaissances scientifiques et technologiques (niveau et actualité des connaissances notamment en physique-chimie appliquées, biologie et physiopathologie humaines, cosmétologie et technologies innovantes) ;
- exploiter une documentation ;
- construire une argumentation et un développement structuré en lien avec le sujet ;
- mobiliser l'histoire des sciences, élargir l'analyse vers des dimensions culturelles ou sociétales selon le sujet
- s'exprimer à l'écrit.

Le niveau attendu est celui d'un master.

Chaque sujet (8 pages maximum, annexes comprises) est composé :

➤ d'une **introduction** qui oriente le candidat vers la thématique du développement (Exemples : extrait d'un article et/ou de statistiques, de graphiques ou photographies commentés...). Elle sert de fil conducteur à l'élaboration du développement.

➤ d'une (ou de plusieurs) **question(s)** permettant, par exemple :
- de développer certains aspects scientifiques et technologiques ;
- de décrire le principe des méthodes et techniques utilisées, d'analyser les protocoles mis en œuvre ;
- d'exploiter ou de justifier des résultats ;
- de proposer et d'argumenter des solutions techniques.

➤ un **dossier documentaire** (4 à 6 pages) comportant, par exemple : des articles scientifiques, des données statistiques, des schémas, des documents iconographiques, des résultats d'expériences, d'analyses, des protocoles, des éléments de cahier des charges de fabrication, de contrôle de qualité, des extraits de notice de constructeurs de matériels, de fabrication de produit, des formules de produits, des textes juridiques....

Certains documents pourront être rédigés en langue anglaise compte tenu de leur nature scientifique.

Selon le cas, le sujet pourra permettre un élargissement aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité esthétique-cosmétique.